

Accompagner un enfant présentant un trouble Dys

Responsable formation TALINEAU Sandra

Objectifs	Définir les troubles Dys ; Repérer les difficultés liées aux différents troubles Dys dans le cadre scolaire; Adapter sa posture pour accompagner un enfant présentant des troubles Dys ses apprentissages
Contenu	<p><u>Définir les troubles Dys ;</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Définitions • Les différents troubles Dys et leurs caractéristiques ; <p><u>Repérer les difficultés liées aux différents troubles Dys dans le cadre scolaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Incidences des troubles Dys dans les apprentissages ; • Prévention des troubles Dys en maternelle • Les professionnels concernés <p><u>Adapter sa posture pour accompagner un enfant présentant des troubles Dys ses apprentissages</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques de l'élève « Dys » • Moyens et dispositifs officiels • Posture à adopter ; • Adaptation de l'environnement de travail et du matériel d'enseignement
Méthodes utilisées	Alternance des méthodes : Expositive pour les apports théoriques, Interrogative au regard des questionnements que le formateur propose aux apprenants, les échanges d'idées, de vécu et Active par du travail en groupe.
Public et prérequis	Professionnels amenés à accompagner un ou des enfants présentant un Trouble Dys Personnes bénéficiant d'un CDD, CDI Salariés en CPF transition professionnelle Demandeur d'emploi A titre privé individuel Candidat titulaire d'un diplôme niveau 3. Pas de sélection pour entrer en formation
Durée de la formation	7h
Effectif	2 à 10 stagiaires
Tarif net de taxe (le CFP EUREKA n'est pas assujéti à la TVA Art. 261-44 du CGI)	250 €/stagiaire en inter 755 €/journée en intra
Date et lieu de formation	Dates à déterminer au CFP Sainte Marie ou dans vos locaux
Délai d'accès	6 mois
Validation de la formation	Questionnaire fin de formation Attestation de formation
Contact	cfp@stemariechantonnay.com/02.51.46.85.32
Accessibilité	Stationnement adapté Bâtiment accessible Entretien préalable avec le référent handicap.